

## **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**

**Responsable : Secrétariat général**

## **ADOPTION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Date : 12 septembre 2023

## **AMENDEMENTS**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉAMBULE .....</b>	<b>4</b>
<b>1. ÉNONCÉS DE PRINCIPE .....</b>	<b>5</b>
<b>2. OBJECTIFS DE LA <i>POLITIQUE</i> .....</b>	<b>5</b>
<b>3. DÉFINITIONS .....</b>	<b>5</b>
<b>4. CHAMP D'APPLICATION.....</b>	<b>6</b>
<b>5. CLAUSES DE LA POLITIQUE.....</b>	<b>6</b>
5.1 Protection accordée par le Règlement général de protection des données (RGPD).....	6
a) Concepteur et éditeur .....	6
b) Protection des données à caractère personnel.....	6
c) Informations sur la collecte des renseignements personnels.....	7
5.2 Renseignements personnels pouvant être collectés.....	7
5.3 Mode de collecte .....	7
5.4 Utilisation des renseignements personnels .....	7
5.5 Communication des renseignements personnels .....	7
a) Communication sans le consentement de la personne concernée .....	7
b) Communication avec le consentement de la personne concernée.....	8
5.6 Témoins (Cookies) .....	8
5.7 Protection des renseignements personnels.....	9
5.8 Demandes d'accès à des renseignements personnels.....	10
5.9 Sites externes.....	10
<b>6. RESPONSABILITÉ .....</b>	<b>10</b>
6.1 Direction générale .....	10
6.2 Comité sur l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels .....	10
6.3 Secrétariat général – Responsable de la protection des renseignements personnels .....	10
<b>7. ENTRÉE EN VIGUEUR ET RÉVISION .....</b>	<b>10</b>
7.1 Entrée en vigueur .....	10
7.2 Révision.....	11

## Préambule

La *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (ci-après la « *Loi 25* ») actualise l'encadrement applicable à la protection des renseignements personnels, dont la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après la *Loi sur l'accès*).

Le Cégep est désormais tenu d'adopter et d'assurer l'application d'une Politique de confidentialité lorsqu'il collecte des renseignements personnels sur son site Internet.

Ce document présente la *Politique de confidentialité* (ci-après la « *Politique* ») mise en place par le Cégep, propriétaire et gestionnaire du présent site Internet, afin d'assurer la préservation de la confidentialité des renseignements personnels qu'il détient.

Cette *Politique* doit être lue de pair avec la *Directive en lien avec les règles encadrant la gouvernance à l'égard de la protection des renseignements personnels* du Cégep.

Le Cégep reconnaît l'importance de la confidentialité et la sensibilité des renseignements personnels, et prend les mesures raisonnables et propres à assurer leur protection contre la perte accidentelle et l'accès, l'utilisation, la modification et la divulgation non autorisés.

En transmettant vos informations d'inscription ou en utilisant toute fonction interactive disponible sur ce site, la personne consent à toutes les mesures prises par le Cégep à l'égard des informations ainsi transmises, telles qu'elles sont présentées dans la *Directive en lien avec les règles encadrant la gouvernance à l'égard de la protection des renseignements personnels* du Cégep et dans la présente *Politique*.

## 1. Énoncés de principe

Cette *Politique* tient principalement compte des exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (la « *Loi sur l'accès* »).

Cette *Loi* édicte les principes à respecter lors de la collecte, de l'utilisation, de la communication avec ou sans consentement, de la conservation et de la destruction des renseignements personnels, tout en mettant en place les mesures de sécurité appropriées en fonction de la nature et de la quantité des renseignements.

Les informations sont communiquées à d'autres organismes publics seulement si elles s'adressent à eux afin qu'ils réalisent leur mission, avec le consentement de la personne, ou si cette divulgation est exigée par la *Loi*, selon l'encadrement légal prévu.

## 2. Objectifs de la *Politique*

La présente *Politique* a pour objectif d'affirmer l'engagement du Cégep à respecter ses obligations en matière de protection des renseignements personnels, conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, à la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* et à toute autre loi ou règlement en vigueur faisant mention de protection de renseignements personnels.

## 3. Définitions

- a) **Cégep** : Le Cégep (Collège d'enseignement général et professionnel) de l'Abitibi-Témiscamingue
- b) **Communauté collégiale** : Population étudiante et les membres du personnel.
- c) **Loi sur l'accès** : [\*Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels\*](#)
- d) **Membres du personnel** : Le personnel enseignant, professionnel, de soutien et cadres.
- e) **Moyens technologiques**: Ils regroupent l'ensemble des outils informatiques disponibles au Cégep, notamment : site Internet, courriel et Omnivox.
- f) **Population étudiante** : Les étudiantes et étudiants dûment inscrits au Cégep et les anciens ayant fréquenté l'institution d'enseignement.

## 4. Champ d'application

Cette *Politique* s'applique uniquement aux personnes qui accèdent aux sites Internet du Cégep.

## 5. Clauses de la Politique

### 5.1 Protection accordée par le Règlement général de protection des données (RGPD)

#### a) Concepteur et éditeur

Ce site a été créé et édité par le Cégep :

- Adresse : 425 boul. du Collège, Rouyn-Noranda, Québec, J9X 5E5
- Téléphone : 819-762-0931
- Adresse courriel de personne responsable de la protection des renseignements personnels : [secretariat.general@cegepat.qc.ca](mailto:secretariat.general@cegepat.qc.ca)

Ce site est hébergé par le Cégep :

- Adresse : 425 boul. du Collège, Rouyn-Noranda, Québec, J9X 5E5
- Téléphone : 819-762-0931

#### b) Protection des données à caractère personnel

Le Cégep s'engage à respecter les règles de protection de la vie privée des personnes utilisant son site Internet.

En accédant et en utilisant le site, l'utilisatrice ou l'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des mentions légales et conditions générales d'utilisation.

Pendant la consultation du site, une personne peut être sollicitée pour communiquer volontairement certaines données personnelles, telles que son nom, son adresse courriel ou son adresse postale. Ces informations sont utiles pour accéder à certaines rubriques (ou services) du site.

Une personne est libre de ne pas communiquer ses données. Cependant, les rubriques nécessitant ces informations ne seront pas accessibles.

Conformément à la *Loi informatique et liberté* du 6 janvier 1978, la personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données personnelles qu'une personne a transmises.

### c) Informations sur la collecte des renseignements personnels

Une personne a le droit de retirer un consentement à la collecte, à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait.

Une personne a le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, soit la Commission d'accès à l'information du Québec.

## 5.2 Renseignements personnels pouvant être collectés

Le Cégep recueille uniquement les renseignements personnels nécessaires à l'exercice de ses attributions ou à la mise en oeuvre d'un programme dont il a la gestion.

Les renseignements collectés par le Cégep sont définis dans la Directive sur les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

## 5.3 Mode de collecte

Les renseignements personnels conservés par le Cégep sont recueillis seulement après qu'une personne ait été informée de l'objectif de la collecte et qu'une personne les ait soumis volontairement.

## 5.4 Utilisation des renseignements personnels

Le Cégep utilise des renseignements personnels concernant sa population étudiante, les membres de son personnel et d'autres tierces parties afin de s'acquitter de sa mission et de ses attributions. Il ne fera pas usage des renseignements personnels à d'autres fins que celles précisées lors de la collecte, à moins que la personne consente expressément ou que la *Loi sur l'accès* l'exige.

## 5.5 Communication des renseignements personnels

### a) Communication sans le consentement de la personne concernée

Le Cégep peut divulguer certains renseignements personnels qu'il détient pour se conformer à l'ordonnance d'un tribunal, à une loi ou à une procédure judiciaire, y compris pour répondre à toute demande gouvernementale ou réglementaire, conformément aux lois applicables, ou s'il croit que la divulgation est nécessaire ou appropriée pour protéger les droits, la propriété ou la sécurité du Cégep ou d'autres personnes.

Le Cégep peut communiquer certains renseignements personnels qu'il détient à un membre du personnel du Cégep qui a la qualité pour le recevoir et lorsque ce renseignement est nécessaire à l'exercice de ses fonctions.

Le Cégep peut transférer les renseignements personnels qu'il collecte à des fournisseurs de services et à d'autres tiers qui le soutiennent. Ces tiers sont contractuellement obligés de garder les renseignements personnels confidentiels, de les utiliser uniquement aux fins pour lesquelles le Cégep les divulgue et de traiter les renseignements personnels selon les normes énoncées dans la *Politique* et en respect des lois.

Le Cégep peut communiquer certains renseignements personnels à des fins d'études, de recherches ou de production de statistiques, sous réserve des conditions prévues par la *Loi sur l'accès* dont, notamment, l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée et la transmission de l'entente à la Commission d'accès à l'information, trente (30) jours avant son entrée en vigueur.

Dans certaines situations, la personne responsable de la protection des renseignements personnels doit inscrire la communication dans son registre de communication des renseignements personnels.

#### **b) Communication avec le consentement de la personne concernée**

Le Cégep peut communiquer à une tierce personne certains renseignements personnels qu'il détient s'il a obtenu le consentement valable de la personne concernée.

### **5.6 Témoins (Cookies)**

Le Cégep utilise des témoins sur son site Internet pour faciliter la navigation, pour en personnaliser l'utilisation, à des fins statistiques pour mesurer la fréquentation du portail et comprendre l'utilisation qu'en font ses usagers.

À l'aide de fichiers témoins (cookies), le Cégep collecte des renseignements sur votre navigation. Il les utilise à des fins statistiques en vue d'améliorer votre expérience. Les renseignements sont conservés au Canada. Ces renseignements sont notamment:

- L'adresse IP anonymisée d'un ordinateur (une adresse IP est modifiée, ce qui empêche quiconque de la relier à une personne);
- Le système d'exploitation de votre appareil;

- Les pages consultées (la date, l'heure, la durée et la fréquence de vos visites).

Il est possible de configurer un navigateur pour bloquer les témoins en paramétrant un navigateur Internet, mais cela pourrait affecter votre expérience et limiter l'accès à certaines fonctionnalités. Une personne peut en tout temps détruire les témoins en effaçant l'historique de navigation.

En utilisant le site Internet du Cégep, une personne accepte qu'il dépose des témoins sur son appareil.

## 5.7 Protection des renseignements personnels

Le Cégep a mis en place des mesures de sécurité physiques, organisationnelles, contractuelles, technologiques, appropriées et raisonnables afin de protéger vos renseignements personnels contre la perte ou le vol et contre l'accès, la divulgation, la copie, l'utilisation ou la modification non autorisés par la loi ou contraires à sa *Directive sur la protection des renseignements personnels*.

Le Cégep a pris des mesures pour faire en sorte que seuls les membres du personnel qui doivent absolument avoir accès à vos renseignements personnels dans le cadre de leurs fonctions soient autorisés à y accéder.

Les personnes qui travaillent pour le Cégep ou en son nom doivent, notamment:

- Fournir des efforts raisonnables pour minimiser le risque de divulgation non intentionnelle de renseignements personnels;
- Prendre des précautions particulières pour s'assurer que les renseignements personnels ne sont pas surveillés, entendus, consultés ou perdus lorsqu'elles travaillent dans des locaux autres que les bureaux du Cégep; et,
- Prendre des mesures raisonnables pour protéger les renseignements personnels lorsqu'elles se déplacent d'un endroit à l'autre.

Les sous-traitants ayant accès aux renseignements personnels dont le Cégep a la garde ou le contrôle sont informés de la présente *Politique* et des autres politiques et processus applicables pour assurer la sécurité et la protection des renseignements personnels. Tous les sous-traitants doivent s'engager par écrit à accepter de se conformer aux politiques, aux processus et aux lois applicables.

## 5.8 Demandes d'accès à des renseignements personnels

Une personne peut soumettre une demande d'accès pour connaître les renseignements personnels détenus par le Cégep, pour faire la rectification d'informations, pour poser des questions ou pour déposer une plainte. Ces demandes peuvent se faire en communiquant avec la personne responsable de la protection des renseignements personnels à l'adresse courriel suivante: [secretariat.general@cegepat.qc.ca](mailto:secretariat.general@cegepat.qc.ca).

## 5.9 Sites externes

Le site Internet du Cégep contient des liens vers des sites externes. Le Cégep n'est pas responsable du contenu de ces sites ni de leurs pratiques relatives à la vie privée, et il invite toute personne à lire leur *Politique de confidentialité*.

# 6. Responsabilité

## 6.1 Direction générale

La Direction générale s'assure du respect de la *Politique de confidentialité*. Elle informe la communauté collégiale des exigences de la *Loi sur l'accès* et de la *Politique de confidentialité*.

## 6.2 Comité sur l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels

Ce comité assiste la personne responsable de la protection des renseignements personnels dans l'élaboration et l'application de la présente *Politique*. Les membres du comité participent aux consultations et donnent des avis lorsque nécessaire.

## 6.3 Secrétariat général – Responsable de la protection des renseignements personnels

Le secrétariat général est responsable de la protection des renseignements personnels. Il s'assure de la diffusion et de la mise à jour de la *Politique* sur le site Internet du Cégep. Également, il s'assure de l'application et de la révision de la présente *Politique*.

# 7. Entrée en vigueur et révision

## 7.1 Entrée en vigueur

La présente *Politique* entre en vigueur le 12 septembre 2023.

## 7.2 Révision

La présente *Politique* sera révisée, au besoin, après sa mise en application.